

**ARRÊTÉ DEP-2024-099 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TECHNICIEN MODELEUR**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 16 février 2004 portant création du baccalauréat professionnel Technicien modeleur ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat Technicien modeleur pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Alexandre-Henri PICARD, enseignant

Enseignants :

Monsieur Guillaume ANDREAU

Madame Virginie AUDRAIN

Monsieur Abdelkader BOUKHRISS

Monsieur Karim CHEKROUNE

Monsieur David CLAUDEL

Monsieur Abderraouf HAGUI

Monsieur Mathieu KELLER

Monsieur Jawad QARAOU

Monsieur Farid RIZKI

Monsieur Henrique VALA

Madame Marie SEGUEDY

Monsieur Arnaud SERVAL

Professionnels :

Monsieur Aissa HOUNASS

Madame Zina BRADAA

Monsieur Julien REY

Monsieur Fares SAIDI

Monsieur Thomas CORBIN

Monsieur Guillaume ANDREAU

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER